

Actes 4.32-8.3 : Solidarité, purification, proclamation et persécution à Jérusalem

1. Solidarité de croyants : 4.32-37

- 1.1. L'idée d'amitié dans le monde gréco-romain reconnaissait la réciprocité entre ceux du même niveau social. Cependant, nous trouvons ici l'idée de partage avec ceux de rang inférieur, sans pensée de retour, une idée plus juive que grecque. Cf. Luc 6.27-36 ; Marc 12.28-34 ; Deutéronome 15.1-18.
- 1.2. L'activité des apôtres est centrale dans la communauté. Pour un temps, ils maintenaient l'équilibre entre la proclamation et le social. Noter surtout le sujet de leur témoignage : la résurrection de Jésus-Christ.
- 1.3. La vente des propriétés semble tout à fait volontaire. L'acte de Barnabas est louable, tandis que celui de Ananias est condamné parce qu'il voulait tromper pour apparaître plus vertueux qu'il ne l'était. Des chrétiens sont censés avoir continué cette pratique jusque dans le deuxième siècle, ce que les non-chrétiens ridiculisaient.
- 1.4. L'introduction de Barnabas : « fils d'encouragement » ; lévite, originaire de Chypre. Il construira le pont entre l'Eglise de Jérusalem et Paul.

2. Possessions et purification dans la communauté de l'Esprit : 5.1-11

- 2.1. La faute d'Ananias et Sapphira était de mentir et tromper, et non pas d'avoir voulu garder une partie de la valeur de leur propriété.
- 2.2. Punition divine ? Le point de vue de Luc est que le Dieu de l'Ancienne Alliance et le même Dieu de Jésus et ses disciples. On doit donc s'attendre à une continuité de caractère et d'action. Cf les fils d'Aaron en Lévitique 10.1-5.
- 2.3. Pierre doit connaître le plan du couple par inspiration de l'Esprit. Leur offense et leur mensonge sont très graves parce qu'ils sont contre l'Esprit et non contre les hommes. Ce n'est pas seulement un acte d'avarice et de duplicité humaines, mais une invasion de la communauté de l'Esprit par les puissances des ténèbres. Satan s'est servi d'eux comme de Judas.
- 2.4. Concernant la mort de Ananias et de Sapphira, comparer la parole de Paul au sujet du repas du Seigneur, 1 Cor 11.27-34.
- 2.5. Une grande crainte : « Nous devons craindre et aimer Dieu... » Premier emploi du terme « Eglise » en Actes pour la communauté.

3. Persécution des apôtres : 5.12-42

- 3.1. Les événements des chapitres 4-7 forment un ensemble allant vers la crise de la lapidation d'Etienne et de la dispersion des croyants.

- 3.2. Encore le résumé de l'activité de témoignage des apôtres appuie sur les miracles et prodiges que Dieu faisait par l'intermédiaire des apôtres, v. 12 (cf. 2.43). Ce témoignage soutenu par des miracles suscite la jalousie du grand-prêtre et les sadducéens qui font arrêter les apôtres pour la deuxième fois (voir 4.1-23). Est-ce tous les apôtres en non seulement Pierre et Jean ? Toutefois, Pierre joue toujours le rôle de porte-parole des apôtres à Jérusalem.
- 3.3. On pense à l'Exode et aux prodiges qui ont soutenu la demande de Moïse au Pharaon de laisser partir le peuple de Dieu, et à l'opposition du Pharaon.
- 3.4. Cette fois-ci les apôtres sont mis en prison à cause de leur enseignement, une violation de l'interdiction précédente, 4.17-18, qui met en cause les chefs juifs, 5.28. Dieu les fait sortir de la prison pour continuer à enseigner au peuple.
- 3.5. L'intervention de Gamaliel montre que certains des chefs du peuple étaient plus sages et prêts à admettre la possibilité d'une œuvre de Dieu. Il était pharisien et le maître de Saul / Paul, 22.3. En général, dans les Actes, c'est-à-dire, après la Pentecôte, les pharisiens sont mieux disposés envers les chrétiens que les autres juifs. Cf, Ac 23.6-10.
- 3.6. Les apôtres sont fouettés et relâchés. Fouetter un homme servait à l'humilier. Les chefs cherchent donc à humilier et discréditer les dirigeants de ce secte. Toutefois, les apôtres sont joyeux d'avoir soufferts pour Christ et reprennent leur témoignage. Cf Ph 2.5-11.

4. Choix de sept serviteurs, 6.1-7

- 4.1. « Hellénistes : Juifs ayant vécu en dehors du territoire d'Israël et parlant le grec. Hébreux : Juifs nés et élevés sur le territoire d'Israël, dont la langue était l'araméen, proche de l'hébreu. » (Note du texte Seg21) Les Hellénistes auraient été la minorité à Jérusalem.
- 4.2. Un conflit dans la communauté : distribution d'aide inégale à cause de la croissance de l'Eglise. Un deuxième exemple des problèmes humains, la gestion des biens parmi les premiers chrétiens. Luc ne passe pas au-dessus de ses tensions et nous montre la solution à l'époque.
- 4.3. Les étrangers, les orphelins et les veuves étaient protégés par la loi de Moïse. Cf. Ex 22.20-23 ; Dt 10.17-20 ; 14.28-29.
- 4.4. La solution est de choisir sept hommes autres que les apôtres pour s'en occuper. Ils sont choisis par l'assemblée et non par les apôtres, cf. 1.23. Ayant tous un nom grec, ils sont sans doute tous des Hellénistes, le dernier non-Juif. La responsabilité est donc confiée à la minorité offensée.
- 4.5. Leurs qualifications rappellent celles des responsables de l'Eglise en 1 Timothée 3. La qualité principale est un bon caractère.
- 4.6. Les sept sont consacrés à leur service par l'imposition des mains et par la prière. Ils font, surtout Philippe, le pont à la phase de mission suivante, hors de Jérusalem et de la Judée envers les non-Juifs.

4.7. Malgré les problèmes, le témoignage et la croissance de l'Eglise progressent.

5. Lynchage d'Etienne et dispersion des croyants : 6.8-8.3

- 5.1. Etienne fait plus que la distribution des biens. Il est témoin comme les apôtres, surtout, apparemment, parmi les Hellénistes.
- 5.2. Comme au cas des apôtres, son témoignage soutenu par des prodiges suscite la jalousie et l'opposition. Son procès devant le haut conseil juif est le troisième dans les chapitres 4-7, qui présentent une opposition croissante à l'Eglise, menant à la dispersion des croyants. Cf Luc 21.12-19.
- 5.3. Le long discours de 7.1-50 sert de montrer qu'Etienne est vrai Juif. C'est son histoire. Il sert également à justifier le reproche d'Etienne aux Juifs dans les versets 51-53 : opposition au Saint-Esprit et persécution des prophètes. Cf les paroles de Jésus en Mt 23.29-39. Aussi Ac 2.2-23 ; 3.17-18 ; 4.10-12 ; 5.29-32.
- 5.4. La longueur du discours sert aussi à souligner l'importance de cet événement. En effet, il marque un point de transition majeur dans le récit des Actes. « *Mais vous recevrez une puissance lorsque le Saint-Esprit viendra sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre.* » 1.8. On passe de Jérusalem au reste de Judée et à la Samarie.
- 5.5. La réaction contre Etienne : cf. Luc 4.14-30. C'est la foule plutôt que le conseil qui agit. Notez les parallèles entre la passion d'Etienne et celle de Jésus.
- 5.6. L'introduction de Saul en 7.58 et 8.1-3.
- 5.7. Le résultat de l'exécution d'Etienne est le début d'une persécution générale contre l'Eglise. Tous sauf les apôtres quittent Jérusalem et Saul devient l'agent principal de cette persécution dans le récit en Actes. La suite va montrer que cette persécution n'a fait qu'accélérer la propagation de l'Evangile.